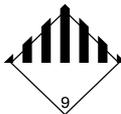


DESTRA**17911**

N : Dangereux pour l'environnement



9: Matières et objets dangereux divers



9 : Matières et objets dangereux divers.

Attention**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Solution aqueuse.

Nom commercial : DESTRA

Type de produit : Insecticide.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Domestique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Bio Services International
Jagershoek 13
8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

Responsable de la mise sur le marché : Bio Services International
Jagershoek 13
8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : B 0032.70.245.245//F 0033.(0)383.32.36.36//0033.(0)1.40.05.48.48//N 003130 274 8888.

Catégorie de secteur d'utilisation : SU 21 Usage privé

Catégorie de produit chimique : PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

Classification : N; R50/53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Aquatic Acute 1) - H400
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Aquatic Chronic 1) - H410

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA

17911

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

Symbole(s)



Phrase(s) R

: N : Dangereux pour l'environnement
: R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

: S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- Phrase(s) P

: Recouvrir les aliments, les ustensiles de ménage et les aquariums, arrêter les pompes d'aquarium
Ne pas mettre les denrées alimentaires et leurs matières premières en contact avec des surfaces traitées à moins que celles-ci aient été soumises à un nettoyage efficace**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger

: GHS09

• Mention d'avertissement

: Attention

• Mention de danger

: EUH208 - Contient : Perméthrine . Peut déclencher une réaction allergique.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

Généraux

: P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

: P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

: P391 - Recueillir le produit répandu.

Considérations relatives à l'élimination:

P501B - Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Aucun(e) dans des conditions normales.

Bio Services InternationalJagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA
17911
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

3.2. Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Perméthrine	0,22 %	52645-53-1	258-067-9	613-058-00-2	----	Xn; R20/22 R43 N; R50-53 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 (M fact. = 1000) Aquatic Chronic 1;H410 (M fact. = 1000)

SECTION 4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

 Aucune donnée disponible.
Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation** : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
- Inhalation : Ce produit n'est pas dangereux.
- Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec les yeux** : Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les premiers cinq minutes, puis continuez à rincer l'oeil.
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.
- Ingestion : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

- Traitement médical d'urgence** : premiers soins
- inhalation :
Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.
- ingestion :
Avertir directement un médecin. Rincer la bouche. Faire vomir (SEULEMENT LES PERSONNES CONSCIENTES!). Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise de charbon de bois en suspension dans l'eau est indiquée.

Bio Services International

 Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
 Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
 Fax : 00.32.56.77.24.35
 E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA**17911****SECTION 4 Premiers secours (suite)****A l'intention du médecin**

contact avec la peau :

Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin.

projection dans les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact : enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter un ophtalmologue.

: remarque pour le médecin :

*•Prise en charge : traitement symptomatique.

Contacter le Centre Antipoisons pour le traitement en milieu hospitalier.

Ce produit fait partie des pyréthroïdes. Ces produits peuvent être responsables, ½ heure à une heure après l'exposition, de sensations spécifiques de picotements, fourmillements, impression de brûlure ou d'une diminution de la sensibilité cutanée. Ces symptômes sont transitoires et diffèrent d'un éventuel effet d'irritation ou d'allergie.

Remarque pour le vétérinaire :

"Les chats, surtout les chatons et les animaux à poils longs, ainsi que les petites races de chiens sont particulièrement sensibles aux pyréthroides.

Le traitement des symptômes d'intoxication est purement symptomatique, il n'y a pas d'antidote spécifique.

"Voir aussi : 'Effets indésirables et intoxication par les pyréthroides utilisés contre les ectoparasites chez le chat et le chien"

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**Mousse.
Dioxyde de carbone.
Pulvérisation d'eau.**- Agents d'extinction appropriés**: Dioxyde de carbone.
Pulvérisation d'eau.**- Agents d'extinction non appropriés**

: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Risques spécifiques**

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers**Classe d'inflammabilité**

: Ininflammable.

Protection contre l'incendie

: Porter un équipement de protection adéquat.

Équipements de protection spéciaux pour pompiers

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour l'environnement**

: Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Toxique pour la vie aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Bio Services International**Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA

17911

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Aucune donnée disponible.

Méthodes de nettoyage

: Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection individuelle

: La manipulation et l'entreposage de ce produit ne requièrent aucune précaution spéciale.

Mesures techniques de protection

: Protéger du gel.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

- Protection de la peau

: Non requis.

- Protection des yeux

: Lunettes de sécurité.

- Protection des mains

: En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

- Ingestion

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Aspect

: Emulsion.

Couleur

: Laiteux

9.1.b. Odeur

Odeur

: Inodore.

9.1.c. Seuil olfactif

: Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

: 5.0-6.0

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

: Aucune donnée disponible.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA

17911

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible.
9.1.g. Point d'éclair	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair [°C]	: >78°C
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Masse volumique [kg/m ³]	: 998-1000
9.1.n. Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Miscible.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 270-330°C
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	: Aucune donnée disponible.
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

Stabilité thermique : Stable dans les conditions normales.**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Réactions dangereuses : Eviter le contact avec :
Acides.
Bases.
Agent oxydant.**10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA

17911

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Mutagenicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.
- **Cancérogénicité** : Aucune donnée disponible.
- **Toxicité pour la reproduction** : Aucune donnée disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Aucune donnée disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Aucune donnée disponible.
- **Danger par aspiration** : Aucune donnée disponible.
- Informations toxicologiques** : Information sur le concentré
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : >5000
- Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]** : >2000mg/kg
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg/24h]** : 3942
- Irritation des yeux (lapin)** : N'est pas supposé irritant pour les yeux ou la peau.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

- EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : 0.006
- CL50-96 Hrs - Bluegill sunfish [mg/l]** : 0.032
- CL50-96 Hrs - Truite arc-en-ciel [ppm]** : 0.0025

12.2. Persistance et dégradabilité

- Biodégradation [%]** : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Potentiel de bio-accumulation** : Aucun(es) dans des conditions normales.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

- Information relative aux effets écologiques** : Toxique pour la vie aquatique.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA

17911

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Généralités

: Eviter le rejet dans l'environnement.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale**14.1. Numéro ONU**

: 3082

- No ONU

: 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Perméthrine)

Transport terrestre

- Désignation officielle de transport : UN3082 MILIEUGEVAARLIJKE VLOEISTOF, N.E.G. (Permethrin), 9, III, (E)

Transport par mer

- Désignation officielle de transport : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin)

Transport aérien

- ICAO/IATA

: Packaging instructions cargo : 964
Packaging instructions passenger: 964

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- ADR Classe : 9

Etiquetage



9

- Etiquetage

: 9: Matières et objets dangereux divers
9 : Matières et objets dangereux divers.

- Quantité limitée

: 5 L

- Code IMO-IMDG

: Classe 9

- IATA - Classe ou division

: 9

14.4. Groupe d'emballage

III

- Groupe d'emballage ADR

: III

- Groupe d'emballage IMO

: III

- Groupe d'emballage IATA

: III

14.5. Dangers pour l'environnement

- IMDG-Pollution marine

: Yes

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

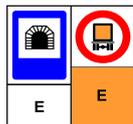
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRA**17911****SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Autres informations relatives au transport : E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.



- N° de fiche de sécurité : F-A S-F

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

- I.D. n° : 90

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Phrases additionnelles : Contient : Perméthrine . Peut déclencher une réaction allergique.

Autres : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

Liste Biocide : Perméthrine : 0,22 %

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (§ 3) : R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Liste des phrases H pertinentes (Section 3) : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 - Nocif par inhalation.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations GHS (Commentaires internes)

Autres données : Aucun(e).

Révision : 0

Date d'impression : 17 / 12 / 2015

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

Fin du document**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be